

**Bureau des concours**  
DIEC 3.04

Affaire suivie par : Joël PACHECO

Tél : 0442917170

Mél : [joel.pacheco@ac-aix-marseille.fr](mailto:joel.pacheco@ac-aix-marseille.fr)

Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence cedex 1

**Académie d'Aix-Marseille**

---

**CRPE Session 2021**

---

**Concours externe et Troisième Concours public et privé**

---

**RAPPORT DE JURY ACADÉMIQUE**

**Présidence : Christian PATOZ, IA-DASEN de Vaucluse**

**Quelques chiffres :**

Pour cette session 2021, 462 postes sont offerts dans l'académie d'Aix-Marseille :

- 420 au concours externe public,
- 20 au troisième concours public,
- 22 au concours externe privé.

L'absentéisme aux épreuves écrites se maintient à un niveau élevé puisque :

- au concours externe public, 1349 candidats se sont présentés sur 4097 candidats inscrits (soit 67% d'absents),
- au troisième concours public, 141 candidats se sont présentés sur 650 inscrits (près de 78% d'absents),
- au concours externe privé, 120 candidats se sont présentés sur 652 candidats inscrits (soit 81% d'absents).

Le jury d'admissibilité, réuni le 5 mai 2021, a déclaré le nombre d'admissible suivant :

- 698 admissible pour le concours externe public,
- 43 admissible pour le concours externe privé,
- 52 admissible pour le troisième concours public.

Le présent rapport a pour ambition première de donner aux futurs candidats les pistes nécessaires pour préparer efficacement ce concours et pour diriger leurs efforts en vue de la réussite.

## Epreuve orale 1 – sciences et technologies

Pour la première épreuve d'admission 37% des candidats admissibles ont choisi le domaine de sciences et technologie, majoritairement la discipline « sciences de la vie et de la terre (64%) » et le niveau du cycle 2 (42%).

Les membres du jury ont été sensibles au respect du cahier des charges du dossier prévu par l'arrêté du concours à savoir 10 pages au plus, annexes comprises (hors page de garde et, le cas échéant, sommaire et bibliographie) et qui comporte une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ainsi qu'une description d'une séquence pédagogique relative au sujet choisi accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

Le respect de ce cahier des charges nécessite de la part du candidat de faire des choix, de définir les objectifs en rapport avec les programmes d'enseignement, de travailler les transitions entre les différentes séances de la séquence, d'identifier les connaissances scientifiques et de citer des sources bibliographiques. Les rares cas de non-respect ont été suivis par des présentations et des entretiens très laborieux. La majorité des candidats a respecté le cahier des charges au moins sur la forme, ce qui ne suffit pas.

Les examinateurs regrettent la faible maîtrise des fondements scientifiques cités, voire des erreurs qui peuvent laisser penser à une simple copie sans appropriation, l'absence de transition entre les séances qui sont juxtaposées ou la proposition d'un sujet qui plaît au candidat mais sans relation avec un programme.

Lors de l'exposé les examinateurs ont apprécié positivement les présentations structurées, dynamiques, détachées des notes, introduites par un plan, les choix didactiques et pédagogiques étayés par les apports scientifiques, la maîtrise du lexique scientifique et didactique et plus généralement une bonne expression dans un registre de langue adaptée. Presque tous les candidats ont bien géré le temps de l'exposé et plus de la moitié a réussi cette partie de l'oral de manière très satisfaisante.

Lors de l'entretien les examinateurs ont apprécié positivement la capacité d'écoute, de réactivité et de prise de recul du candidat. A minima le candidat doit maîtriser ce qu'il a écrit et exposé et justifier ses choix. On attend également du candidat qu'il soit en mesure de répondre aux questions sans chercher dans le dossier et d'élargir ou d'approfondir dans le domaine considéré et dans celui des théories du développement de l'enfant. L'entretien est assez bien réussi.

## Epreuve orale 1 - de langues vivantes

Cette année 66 candidats ont saisi l'opportunité qui leur était offerte pour la première fois d'ancrer leur dossier dans le domaine des langues vivantes (2 en allemand, 44 en l'anglais, 9 en espagnol et 11 en italien).

Les candidats ont majoritairement choisi d'aborder les cycles 2 et 3. A noter que le CP et le CM2, classes charnières, sont trop rarement choisies par les candidats.

De manière générale, on constate une bonne variété dans les domaines de l'apprentissage pris en compte. L'objectif culturel tient toute sa place et ne souffre pas d'une prédominance des objectifs linguistiques, même si l'on peut regretter que les deux domaines soient parfois difficilement intégrés. Le domaine de la phonologie très souvent traité et dans l'ensemble, priorité est donnée aux compétences orales. L'écrit est peu abordé, même en cycle 3. Les candidats font toutefois montre d'une bonne connaissance des descripteurs du CECRL et des niveaux attendus dans les différentes phases des cycles. Le jury note cependant que la fin du cycle 3 semble moins bien maîtrisée par les candidats.

Le patrimoine culturel des pays de la langue cible est valorisé au travers de l'utilisation de nombreux supports authentiques. Les comptines, chansons et albums restent les supports d'apprentissage les plus largement mobilisés de même que les *flashcards* et les marionnettes pour favoriser compréhension, mémorisation et expression.

Le numérique au service des apprentissages semble encore sous exploité même s'il est fait mention par nombre de candidats d'applications et exercices facilitant la mémorisation et l'apprentissage. Des tâches finales sont également proposées sur support numérique (livre numérique, enregistrements), ce qui a été apprécié par le jury.

### Éléments prélevés dans les prestations mieux réussies

#### Dossier

- Connaissances sur l'enseignement des LVE et références théoriques et institutionnelles solides (perspective actionnelle, apprentissage du lexique...);
- Activités et supports variés;
- Annexes pertinentes qui éclairent les éléments présents dans le dossier;
- Ouvertures vers l'interdisciplinarité.

#### Exposé

- Présentation qui suit l'annonce claire d'un plan et qui ne constitue pas une simple reprise à l'identique du dossier;
- Le candidat est capable d'approfondir certains dispositifs, certaines démarches pédagogiques énoncés dans le dossier (e-twinning, CECRL...);
- L'exposé ne donne pas l'impression d'être récité après mémorisation; dynamisme et relief dans la prise de parole.

#### Entretien

- Prise de risque dans l'échange, honnêteté intellectuelle;
- Capacité à expliciter ses choix didactiques;
- Bon niveau de langue étrangère;
- Bonne maîtrise du vocabulaire professionnel.

### Éléments prélevés dans les prestations moins réussies

#### Dossier

- Erreurs orthographiques ou syntaxiques trop nombreuses en français comme en LVE;
- Absence de sources;
- Manque d'illustrations pédagogiques du matériel et outils envisagés;
- Ancrage culturel insuffisant ou sans lien avec les objectifs langagiers; (Ex : séquence sur le carnaval en Italie sans aborder les personnages de la commedia dell'arte);
- Manque de détail dans les évaluations présentées;
- Consignes trop vagues;
- Les stratégies d'apprentissage en réception comme en production ne sont pas mentionnées;

- Références théoriques systématiquement trop anciennes.

#### Exposé

- Mauvaise gestion du temps avec trop de temps passé sur certaines parties au détriment d'autres; il n'est pas nécessaire par exemple de détailler chaque séance;
- Mise en difficulté sur des connaissances pourtant abordées dans le dossier;
- Registre parfois inadapté au formalisme de la situation;

#### Entretien

- Difficultés à se remettre en question ;
- Difficulté à interagir en langue étrangère;
- Précipitation dans la réponse.

### **Conseils du jury aux futurs candidats**

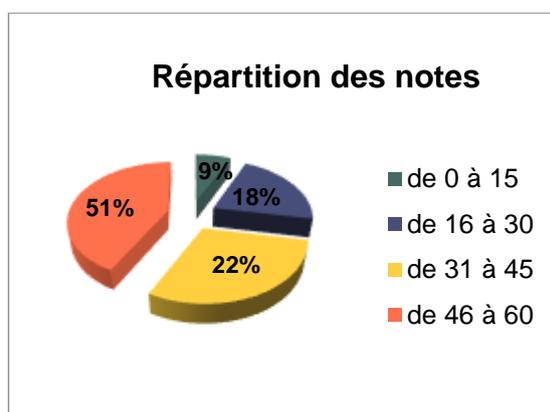
- La mise en œuvre effective de la séquence proposée est un plus;
- Envisager des mises en œuvre sur la même thématique dans d'autres cycles;
- Etre très attentif à la correction de la langue française comme étrangère;
- Eviter le panachage des deux langues;
- Avoir des connaissances sur le cycle 4;
- Connaître certaines actions menées dans le cadre de la liaison école-collège (C3);
- Connaître les dispositifs académiques et nationaux liés à la valorisation de l'enseignement des langues (enseignement EN langue);
- Prendre en compte la maternelle, le CP ;
- Varier les supports (l'album jeunesse a été un support très utilisé, donnant lieu à d'excellentes prestations comme de moins bonnes) et les thématiques culturelles (envisager d'autres thématiques que l'imaginaire);
- Ne pas négliger l'apprentissage de l'écrit en cycle 3;
- Connaître les noms dans la langue étrangère des jeux les plus communément utilisés en classe afin d'éviter le recours au français dans l'échange;
- Bien définir les objectifs et stratégies d'apprentissage visés dans chaque séance;
- Avoir une connaissance précise du cadre théorique et de la démarche didactique en apprentissage d'une LVE.

## Epreuve orale 1 – musique

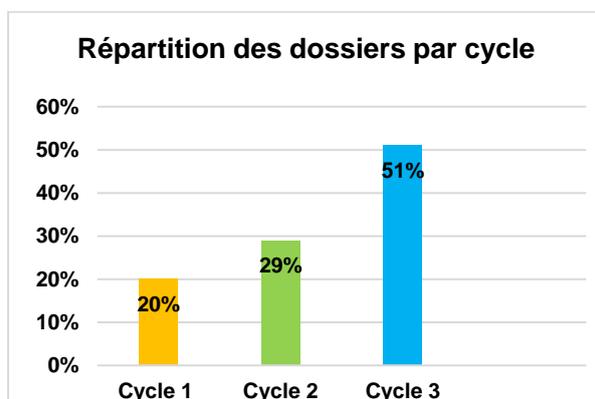
Pour cette session, 45 candidats ont choisi de présenter l'épreuve de « Mise en situation professionnelle domaine *Éducation musicale* ». 9 commissions de jury ont été mobilisées : 8 pour le public et 1 pour le privé. Chacune était composée d'un binôme constitué d'un professeur d'éducation musicale et chant choral enseignant au collège et d'un conseiller pédagogique du 1<sup>er</sup> degré.

Lors de cette session, le jury a relevé avec satisfaction un réel sérieux dans la préparation. En effet, une majorité de candidats avaient pris en compte les attendus de l'épreuve et les conseils préconisés dans les précédents rapports.

La moyenne générale de l'épreuve se situe à 42/60. À noter que plus de 51% des candidats ont obtenu une note très satisfaisante.



Les dossiers présentaient des sujets d'étude variés et des séquences pédagogiques concernant les trois cycles d'enseignement. La répartition des dossiers montre que 51% des candidats ont opté pour le cycle 3.



Les éléments qui suivent, s'appuient sur le bilan établi par les membres du jury des 9 commissions. Ils présentent tout d'abord les qualités des meilleures prestations puis, pointent les constats de celles qui ont été les moins réussies. Certaines remarques, déjà formulées dans le rapport 2019, restent de mise pour cette session.

### Les prestations les mieux réussies

#### Dossiers :

- Des dossiers bien structurés, clairs et soignés avec deux parties bien articulées et équilibrées, conformes aux attendus de l'épreuve ;
- Un sommaire mentionné et respecté ;
- Des dossiers bien illustrés avec des ressources numériques vidéos et audios pertinentes ;
- Des répertoires musicaux adaptés au niveau de cycle choisi ;
- Des annexes fournies qui témoignent des efforts de recherche engagés ;
- Une bonne maîtrise écrite de la langue française ;
- Une bonne maîtrise des fondements scientifiques et des aspects pédagogiques et didactiques en lien avec le sujet traité ;
- La capacité à s'appropriier les programmes et le socle commun pour dégager les grands axes d'une séquence pédagogique ;

- La capacité à proposer des liens interdisciplinaires pour donner de la cohérence aux apprentissages.

#### **Exposés :**

- Une bonne gestion du temps imparti ;
- Des exposés structurés avec un plan clair, annoncé et respecté ;
- Une bonne maîtrise orale de la langue française ;
- Une capacité à se dégager de ses notes et à s'exprimer avec clarté, aisance et dynamisme ;
- La présentation argumentée des choix didactiques et pédagogiques ;
- La capacité à utiliser un vocabulaire spécifique et technique approprié ;
- La capacité à donner des exemples musicaux opportuns pour étayer le propos (extraits sonores, interprétation vocale et/ou rythmique, mise en jeu corporelle) ;
- Des interprétations musicales expressives et bien maîtrisées.

#### **Entretiens :**

- Des échanges constructifs, interactifs et appréciables qui ont permis au jury d'observer :
  - Une bonne connaissance du sujet choisi ;
  - Une prise de recul dans l'analyse du sujet présenté ;
  - La capacité à prendre en compte les questions du jury pour développer voire faire évoluer son propos ;
  - Des connaissances utilisées à bon escient pour répondre à une question ;
  - Un potentiel didactique et pédagogique ;
  - Une bonne connaissance des programmes d'enseignement ;
  - Une bonne culture musicale et artistique ;
  - Une capacité à inscrire l'enseignement dans un parcours de formation et à porter une attention à l'ouverture culturelle des élèves ;
  - L'utilisation d'un vocabulaire spécifique maîtrisé ;
  - Des qualités d'écoute et un positionnement professionnel approprié dans la perspective de l'enseignement.

### **Les prestations les moins réussies**

#### **Dossiers :**

- Des dossiers incomplets dont certains n'abordent pas ou peu le développement de l'enfant ;
- Des erreurs pointées sur des références concernant l'histoire de la musique ;
- Des dossiers dans lesquels il manque des références bibliographiques et institutionnelles ;
- Des erreurs d'orthographe.

#### **Exposés :**

- Des exposés peu convaincants qui s'appuient sur la lecture des dossiers ;
- Des présentations qui ne sont pas structurées et qui ne présentent pas, avec précision, les objectifs visés ;
- Des propositions d'activités trop ambitieuses qui ne sont pas adaptées au niveau de classe visé ;
- Des interprétations musicales fragiles et peu convaincantes. Rappelons que la voix et la pratique musicale sont au centre des apprentissages en éducation musicale ;
- Un manque d'exemples musicaux durant l'exposé ou l'entretien pour illustrer le propos et attester d'aptitudes musicales ;
- Des sujets traités de manière trop superficielle.

#### **Entretiens :**

- Des lacunes musicales, historiques et culturelles ;
- Une méconnaissance de certains termes techniques évoqués dans l'exposé et/ou le dossier ;
- Des candidats qui ne cernent pas les questions posées par manque d'écoute ou de connaissances ;
- Une mauvaise gestion du stress et des émotions. Un débit de parole trop rapide et pas suffisamment posé ;
- Un manque d'approfondissement de références musicales au-delà du sujet choisi ;
- Un manque de réflexion didactique et pédagogique sur l'enseignement de l'éducation musicale ;
- Des difficultés à définir une progressivité des apprentissages et à se projeter d'un niveau de classe à un autre ;

- Un manque de connaissances sur les dispositifs d'éducation artistique et culturelle et les partenaires culturels et institutionnels de l'école ;
- Des exemples musicaux mal assurés par manque d'entraînement.

### Conseils à l'attention des futurs candidats

À compter de la session 2022, les modalités d'organisation du concours de professeurs des écoles sont modifiées. Le schéma des nouvelles épreuves est précisé dans l'arrêté du 25 janvier 2021.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Dorénavant, le Domaine Arts (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts) sera évalué à l'écrit, si le candidat en fait le choix, dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> épreuve écrite d'application.

#### I. - 3. Épreuve écrite d'application

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157967/programmes-crpe-session-2022.html>

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Pour les arts :

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Quelques conseils pour bien se préparer dans le cadre de cette nouvelle épreuve pour le Domaine Arts Éducation musicale :

- Prendre connaissance des attendus de cette nouvelle épreuve en consultant les deux sujets 0 proposés sur le site du Ministère :

*Sujet 0 N°1 (arts plastiques et éducation musicale) :*

[https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/20/3/sujet\\_zero\\_2022\\_crpe\\_arts\\_1\\_1397203.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/20/3/sujet_zero_2022_crpe_arts_1_1397203.pdf)

*Sujet 0 N°2 (arts plastiques et histoire des arts) :*

[https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/20/5/sujet\\_zero\\_2022\\_crpe\\_arts\\_2\\_1397205.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/crpe/20/5/sujet_zero_2022_crpe_arts_2_1397205.pdf)

- Avoir une bonne connaissance des programmes d'enseignement des 3 cycles ;
- S'appuyer sur les ressources nationales d'accompagnement des programmes d'éducation musicale de cycles 2 et 3 pour nourrir sa réflexion didactique et pédagogique ;
- Connaître le parcours de formation des élèves en éducation musicale durant la scolarité obligatoire ;
- Échanger avec des professeurs des écoles qui enseignent dans les 3 cycles, des conseillers pédagogiques du 1<sup>er</sup> degré en charge de l'éducation musicale ainsi qu'avec des professeurs d'éducation musicale et de chant choral en collège sur l'enseignement artistique et les séquences d'enseignement et les activités musicales pouvant être mises en œuvre ;
- Se tenir informé de l'actualité de la discipline en consultant les sites institutionnels de référence ;
- Enrichir sa culture générale et artistique et fréquenter des lieux culturels ;
- Pour chaque cycle, avoir une bonne connaissance de la voix de l'enfant et de son évolution. Il en va de même pour les répertoires à écouter et la capacité de perception.

## Textes de référence et ressources

### Éducation musicale

- Le domaine d'apprentissage 3 : *Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques* (3.1 Objectifs visés et éléments de progressivité et 3.1.2 Univers sonores) du programme d'enseignement de l'école maternelle au cycle 1 ;
- Les programmes d'éducation musicale aux cycles 2 et 3 ;
- Les objectifs de formation du programme d'éducation musicale au cycle 4 ;
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Les ressources nationales d'accompagnement des programmes de cycles 2 et 3 mises en ligne sur le site Eduscol.

### Enseignement de chant choral

- Le Plan choral ;
- Le Vademecum *La chorale à l'école, au collège et au lycée*.

### Éducation artistique et culturelle

- Le parcours d'éducation artistique et culturel.

### Sites à consulter

- Eduscol Domaine Musique ;
- Musique Prim ;
- Site académique d'éducation musicale et chant choral ;
- Site académique de la D.A.A.C. Aix-Marseille.

## Epreuve orale d'histoire géographie EMC

L'épreuve vise à mettre le candidat dans une situation professionnelle dans un domaine de son choix (histoire, géographie, enseignement moral et civique).

Dans l'académie d'Aix-Marseille, le choix des disciplines dominantes lors de la session 2021 s'est réparti de la manière suivante :

Domaines	Privé	Public	3ème Concours
GEO	4	57	5
HIST	6	98	7
ECM	9	117	10
Total	19	272	22

L'épreuve comporte la présentation d'un dossier devant le jury puis un entretien.

Le dossier se compose de deux ensembles :

- Une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- La description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

L'oral dure une heure et comporte deux parties :

- La présentation du dossier par le candidat (vingt minutes)
- Un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.

### Dossiers

Très généralement, les dossiers rentrent dans les cadres imposés. Le jury attire l'attention des candidats sur des thématiques récurrentes et liées à des effets de mode qui peuvent les desservir si elles ne sont pas le fruit d'une réflexion personnelle permettant d'en faire émerger le sens. Les démarches offrant des prolongements dans d'autres disciplines, notamment en EMC, sont appréciées.

Les parties scientifique et pédagogique sont à distinguer.

La présentation scientifique permet aux candidats de faire la démonstration d'une maîtrise actualisée des connaissances sur le sujet abordé. Il ne s'agit pas de faire une leçon factuelle d'histoire, de géographie ou d'EMC mais plutôt d'évoquer les enjeux de la question et de son traitement ainsi que son renouvellement. Dans cet objectif, les candidats veilleront à la problématiser, à employer un vocabulaire disciplinaire précis et juste, à introduire quelques références bibliographiques pertinentes.

La partie pédagogique requiert un travail préliminaire de lecture réfléchie des programmes et des fiches Eduscol. Les séances et séquences les mieux réussies sont celles qui ont été clairement exposées, permettant ainsi au jury de comprendre ce que font réellement les élèves. Les candidats doivent porter attention au choix de leurs annexes car elles permettent de faire vivre les séances présentées. Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance des objectifs notionnels et de compétences dans l'élaboration de leur séquence. Ils doivent être en adéquation avec les supports proposés aux élèves. Fréquemment, les documents et les consignes ne sont adaptés ni à ces objectifs, ni au niveau de classe. Cet écueil est plus souvent évité lorsque les séances ont pu être expérimentées en classe pour lever l'implicite. La recherche du sens des apprentissages doit prévaloir à cette présentation.

Le jury tient à rappeler tout le soin à apporter à la maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe). Il est vivement conseillé aux candidats de relire et faire relire leur dossier pour en corriger toutes les coquilles.

Enfin, il est important de souligner que si le dossier n'est pas évalué pour lui-même, le soin apporté à sa réalisation

permet aux candidats d'entamer l'exposé sereinement et d'aborder l'entretien avec matière et conviction. Les candidats ont tout intérêt à connaître avec précision la composition de leur dossier en ce sens.

### **Exposés :**

La présentation orale du dossier, notée sur 20, est le premier temps de rencontre du jury avec le candidat, permettant d'incarner le dossier.

La présentation orale est le plus souvent maîtrisée au niveau du temps. Dans les rares cas contraires, le temps non utilisé n'a pas été ajouté aux 40 minutes de l'entretien.

Le jury constate un certain équilibre dans le temps consacré à la partie scientifique et celui consacré à la partie pédagogique. Les candidats doivent être en capacité de faire des liens explicites entre les fondements scientifiques et les choix didactiques et pédagogiques opérés, ce qui sous-entend une maîtrise solide des contenus présentés. Les deux temps sont dans la plupart des cas bien articulés, et les enjeux du thème choisi correctement mis en évidence.

La construction de l'exposé fait l'objet d'une attention particulière de la part du jury, qui a pu apprécier des présentations structurées, avec un plan clair, annoncé et respecté.

Le jury regrette cependant que certains candidats aient opté pour une présentation linéaire de leur dossier. Les exposés les plus appréciés sont en effet ceux où le candidat a su se détacher du document, afin d'opter pour une approche plus transversale articulant la théorie et la pratique, ou encore d'approfondir un aspect spécifique peu développé dans le dossier.

Ainsi les candidats ayant le mieux réussi cette présentation orale sont ceux qui ont exposé leur dossier de façon distanciée, sans le lire ou réciter, et en choisissant un autre angle de présentation que celui du dossier. Certains ont par exemple développé une autre séance que celle choisie dans le dossier, ce qui a permis de faire état d'une réflexion approfondie sur les situations d'apprentissages proposées et la façon dont les élèves apprennent. Il a été particulièrement apprécié l'analyse distanciée, et parfois critique, des séquences/séances proposées, et le réaménagement de certaines propositions pédagogiques. Il est en effet essentiel que le candidat puisse proposer une analyse réflexive de la séquence proposée et de la séance détaillée en évoquant notamment leurs limites. Il est particulièrement intéressant que le candidat soit en capacité de montrer les évolutions qui peuvent avoir été pensées ou mises en œuvre entre la rédaction du dossier et la présentation orale. Cette analyse réflexive est de toute évidence plus aisée lorsque la séquence a été testée en classe. La recherche du sens des apprentissages et la centration de ceux-ci sur les élèves doivent guider chaque temps de cette présentation.

La très grande majorité des candidats expose dans une langue soutenue, précise, avec une aisance et une clarté dans le discours indispensables à un professeur des écoles. L'utilisation d'un jargon scientifique ou pédagogique mal maîtrisé est à proscrire. Les exposés rythmés et dynamiques, ayant du relief, ont permis d'établir d'emblée une communication positive avec le jury, de bon augure pour lancer l'entretien.

### **Entretiens**

Noté sur 40, l'entretien doit permettre au jury d'évaluer la maîtrise du sujet choisi par le candidat. La durée importante de cette phase, 40 minutes, permet de mieux cerner la réflexion proposée. Les candidats solides sont en mesure d'expliquer les fondements scientifiques de la thématique choisie, même si la commission élargit le sujet. Le lexique, les notions et concepts évoqués dans le dossier et l'exposé sont alors maîtrisés.

Malheureusement, certains candidats présentent une réflexion superficielle à propos de l'EMC, une vision datée de l'historiographie, ou sont en difficulté pour expliquer certains concepts importants en cycle trois, comme celui d'*habiter* en géographie. Par exemple, il faut être capable de discuter sur les limites du concept de développement durable, ou de l'appréhender au-delà de la question du recyclage. Cela est rare, mais certains candidats ont une connaissance insuffisante d'ouvrages pourtant cités en bibliographie dans le dossier.

Par ailleurs, un professeur des écoles se doit de faire preuve d'un bon niveau de culture générale, mais aussi suivre l'actualité. En effet, cela est indispensable pour enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC.

Le jury a valorisé les candidats qui sont capables de mettre du sens à propos des propositions didactiques et pédagogiques avancées dans l'exposé. Il s'agit de mesurer si le candidat est en capacité d'aller au-delà de la déclaration d'intention sur des propositions comme l'évaluation formative, la co-construction de la trace écrite, ou la différenciation pédagogique. Les bons candidats sont capables de mettre du sens derrière les actions proposées. Par exemple, quelles sont les avantages et inconvénients d'organiser un travail de groupe ? Quel est l'intérêt de proposer un travail en atelier ? Quelle est vraiment la différence entre évaluation sommative et

évaluation formative ? Il s'agit alors de répondre avec précision aux questions, en proposant des exemples concrets.

Par ailleurs, il convient d'éviter une vision idéalisée de la classe. Il faut également avoir une idée juste du rôle du professeur au sein de celle-ci, en particulier dans la gestion des groupes d'élèves, dans leur diversité. Encore beaucoup de candidats proposent une part importante de cours dialogué dans leur séance, sans mesurer que cette modalité implique une pratique experte de la conduite de classe.

L'entretien permet aussi au jury d'évaluer la capacité des futurs professeurs stagiaires à réfléchir sur les pratiques : Être capable de se décentrer, de faire preuve de flexibilité, de se remettre en question. Autant de compétences qui permettent d'apprendre le métier d'enseignant lors de l'année de stage.

L'objectif est donc de montrer sa capacité à s'adapter et à rendre en considération de nouveaux éléments. Il s'agit d'écouter attentivement les questions, de réfléchir et de répondre de manière argumentée. Les commissions ne cherchent pas à piéger les candidats, mais à mesurer leur capacité à accueillir la parole du jury et à saisir les pistes proposées.